

La microfinance est-elle efficace ?

LEMONDE.FR | 23.11.10 | 12h40

Un article du *Monde* du 3 novembre vient nous rappeler fort à propos que la microfinance n'est pas cette panacée miraculeuse à laquelle beaucoup voudraient nous faire croire. C'est un domaine des sciences économiques dans laquelle la recherche académique a été une défricheuse éclairée, habitée par un souci constant de recherche sur le terrain.

A la fin des années 1990 et au début des années 2000, le monde politique a découvert soudain tout l'intérêt que pouvait présenter la microfinance au point même de considérer que l'humanité tenait là le moyen magique de lutte contre la pauvreté selon certains. Il y avait dans cet engouement beaucoup de confusion et, sans doute, beaucoup d'arrière-pensées propres à un univers politique largement marqué par la pensée libérale et pressé de se désengager financièrement de l'interventionnisme social. En 2006, Mohamed Yunus recevait le prix Nobel de la paix.

Alors que, porté par cet exceptionnel consensus, le secteur de la microfinance connaissait un formidable développement au cours des dix dernières années et en dépit d'études parfois de bonne qualité, les mesures de son efficacité restent encore ambiguës. En réalité cette situation est le résultat de l'ambiguïté même du statut de la microfinance, promue à la fois instrument de lutte contre la pauvreté et plus récemment actif rentable pour des actionnaires dont les objectifs sont marqués d'une coloration financière très accusée. A cet égard, la vision que l'on voudrait maintenant donner de la microfinance ressort de la logique de la pierre philosophale : on pourrait faire le bien tout en gagnant de l'argent. Nous croyons que l'on se fait pas mal d'illusions et la situation indienne évoquée dans l'article cité au début de notre propos nous le rappelle fort bien.

Les institutions de microfinance n'ont pas été créées pour "faire de la rentabilité" mais pour combattre l'exclusion financière, ce qui, soit dit en passant, n'est pas tout à fait identique à l'objectif de lutte contre la pauvreté. Dans le cadre de cet objectif, elles ne peuvent totalement s'abstraire des soucis de rentabilité. Nous voulons dire qu'elles doivent, lorsque l'environnement le permet, s'inscrire dans un schéma d'équilibre de leurs comptes. A défaut, elles sont totalement dépendantes de fournisseurs de fonds publics et/ou privés et l'on retombe dans une logique d'organisme redistributeur. Leur statut actuel n'est pas très différent des entreprises publiques à caractère industriel et commercial qui se doivent de fournir un bien ou un service à des clients tout en respectant des critères de service public, d'efficacité et, si possible, d'équilibre financier.

LE SENS DE L'ÉVOLUTION

A la fin des années 1960, dans la mouvance des réflexions de Pierre Massé et à la suite des travaux du Centre d'études des revenus et des coûts, a été mis au point un indicateur particulièrement adapté à ce genre de problématique : le surplus de productivité globale. Cet indicateur serait particulièrement la bienvenue dans le cas des institutions de microfinance dans la mesure où il se caractérise par sa capacité à mesurer la performance de l'entreprise et à mettre en évidence dans le même temps la répartition de ce gain entre les différentes parties prenantes. C'est donc à la fois un instrument de mesure de la qualité de gestion de l'entreprise et un outil d'analyse des retombées de son activité sur ses clients, ses employés, ses fournisseurs et en premier lieu les fournisseurs de fonds prêtables, et sa propre rentabilité.

Les avantages de cet indicateur sont multiples : source comptable facilement accessible, mesure monétaire permettant la comparabilité, conformité à la logique spécifique de la microfinance. Il ne serait pas honnête de cacher quelques limites de l'instrument. On peut notamment lui reprocher de mettre l'accent essentiellement sur la dynamique de la répartition et non sur son état à un moment donné. Mais avoir des indications sur le sens de l'évolution plutôt que sur son état à un moment donné nous paraît tout à fait important dans la mesure où ce regard s'inscrit dans la dynamique de l'action.

Les avantages de ce mode d'analyse nous ont paru largement l'emporter sur les limites qui pouvaient apparaître. Notre démarche depuis plusieurs mois consiste à valider la fécondité de ce concept à partir d'analyses portant sur un échantillon important d'institutions de microfinance. Si ces analyses débouchent sur les résultats escomptés, nous pensons que l'on aura tout intérêt à appliquer cette approche dans le but, non pas de trancher, car il reste largement de la place pour d'autres types de logique, mais d'éclairer le débat sur l'efficacité et la répartition des gains produits entre les parties prenantes de la microfinance.

Anaïs Périlleux, FNRS, Université de Mons ;

Eddy Bloy, expert financier ;

Marek Hudon, Université libre de Bruxelles.

Anaïs Périlleux, Eddy Bloy et Marek Hudon, membres du Centre européen de recherche en microfinances